

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 02881

Société :

RAM

68300

Actif

Pensionné[e]

Autre :

Nom & Prénom :

BOUKHARI - HASSANE

Date de naissance :

11 - 11 - 1954

Adresse :

11- rue de Venise - APP 3. cte. 3. quartier .
PALESTINE - (Belvédère) - Casablanca 20300

Tél. :

06.66.41.46.97
07.70.07.62.70

Total des frais engagés : 1028.20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR. YOUSSEF ALLALI
Cardiologue Interventionnel
105, VAL ROSE - 6^e étage - Angle Alben Premier
(Place Al Yassir) - Casablanca
Tél / Fax : 05 22 24 13 71 - CASABLANCA
INPE : 081174714 - ICE : 001940020600042

Date de consultation :

10 MARS 2021

Nom et prénom du malade :

Boukhari Hassane

Age : 1374

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

HDP

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 10/03/2021

Signature de l'adhérent[e] :

g.a

ACCUEIL



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10 MAI 2021	Consultation ECC	300 DH	INP 031120716	دكتور عيسى عيسى Dr. YOUSSEF ALLALI Cardiologue Interventionnel Centre A-Cardio - Dr. Mohamed V Belvedere Casablanca - 21st Rd. Casablanca - 200000042

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
INPE	10.03.21	€28,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

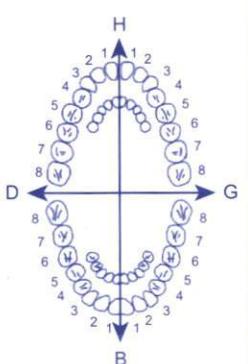
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
onctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Youssef ALLALI

Cardiologue interventionnel

Ancien cardiologue des hôpitaux de Paris

Diplômé des Universités de Paris en Cardiologie Interventionnelle

Diplômé des Universités de Paris en écho-doppler Cardio-vasculaire



الدكتور يوسف عالي

أخصائي في العمليات التخلية للقلب و الشرايين

حاصل على دبلوم قسطرة القلب و توسيع الشرايين بجامعة باريس

حاصل على دبلوم الصدى بالألوان للقلب و الشرايين بجامعة باريس

Casablanca le :

10 MARS 2021

PPV: 84DH80
PER: 05/23
LOT: 03398

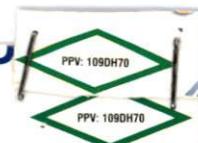
PPV: 84DH80
PER: 05/23
LOT: 03398

84.8006

Bm KNANI

H055425

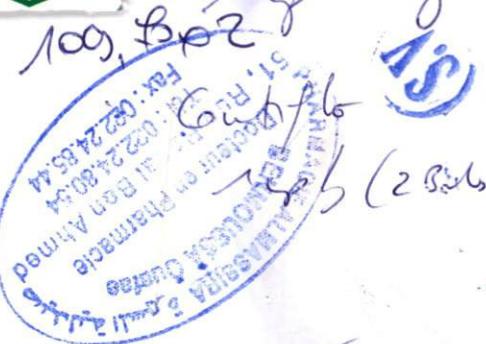
PPV: 84DH80
PER: 05/23
LOT: 03398



Preges 50

Hauter le

3 ans.



العنوان : إقامة قال روز - الطابق الثاني - زاوية شارع متحف الكهف و ساحة آل ياسر بقدير الدار البيضاء

Adresse : Résidence VAL ROSE - A- 2ème étage Angle Albert Premier (Place AL YASSIR) et Bd Mohamed V Belvédère, Casablanca

Tél : 05 22 24 13 71 - Fax : 05 22 24 13 71 - E-mail : cabinetryoussefallali@hotmail.fr

Docteur Youssef ALLALI

Cardiologue interventionnel

Ancien cardiologue des hôpitaux de Paris

Diplômé des Universités de Paris en Cardiologie interventionnelle

Diplômé des Universités de Paris en echo-doppler Cardio-vasculaire



الدكتور يوسف علالي

اختصاصي في العمليات التدخلية للقلب و الشرايين

حاائز على دبلوم قسطرة القلب و توسيع الشرايين بجامعة باريس

حاائز على دبلوم الصدى بالألوان للقلب و الشرايين بجامعة باريس

LE

10/03/2021

FACTURE

NOM: BOUKHARI HASSANE

CONSULTATION/ECG 300 00 DH

TOTAL 300 00 DH

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :
TROIS CENT DIRHAMS

Dr. YOUSSEF ALLALI
Cardiologue Interventionnel
Ancien cardiologue des hôpitaux de Paris
Diplômé des Universités de Paris en Cardiologie interventionnelle
Diplômé des Universités de Paris en echo-doppler Cardio-vasculaire
Né le : 14/02/1964
Resident à : Casablanca
Téléphone : 0522 24 13 11 - 05174714 - ICE : 00194020000042

ECG

Dr ALLALI Youssef

NOM:BOUKHARI HASSANE ID : Genre :Homme Age :66 DOB :11-11-1954 Date of Test :10-03-2021 11:27
Case #: Investigation #: Médecin Référent:Dr ALLALI Youssef

10mm/mV 25mm/s

